

AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE DE MON ENFANT

Je soussigné
agissant en tant que représentant légal de l'enfant
scolarisé à l'école et inscrit à l'accueil de loisirs
.....

Autorise (cocher les cases) :

- la prise de photographie (captation, fixation, enregistrement, numérisation) le représentant dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs ;
- la diffusion et la publication de photographie le représentant dans les cadres strictement énoncés ci-après :

articles dans le journal de la Ville de Saint-Germain-en-Laye diffusé à l'ensemble des habitants de la commune sur les réseaux sociaux et sur le site internet; la gazette des accueils de loisirs envoyés aux parents des enfants inscrits aux accueils de loisirs sous forme de newsletter.

L'utilisation se fera sur tout support nécessaire à la présentation indiquée (sur papier, support analogique ou support numérique).

Cette utilisation ne concerne que la durée de vie de la présentation de la newsletter et/ou du journal de Saint-Germain-en-Laye.

Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui vous concernent est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie si vous le jugez utile.

N'autorise pas (cocher les cases) :

- la prise de photo de mon enfant ;
- la diffusion et la publication de photographies de mon enfant.

Date :
Lieu :
Signature :